

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU 30 AOUT 2007

Le trente du mois d'août à 20 H 00, ensuite d'une convocation adressée régulièrement par aux Membres du Conseil Communal par le Collège Communal, sont présents :

- M . Jean-Jacques FLAHAUX, Député-Bourgmestre - Président ;
 MM. Olivier FIEVEZ. Daniel CANART. Maxime DAYE. Mme Bénédicte THIBAUT. MM. Charles VASTERSAEGHER. Daniel RENARD . Echevins
 Mme Véronique MATTON, Présidente du C.P.A.S.
 MM. Denis SCHOLLAERT. Guy DE SMET. Philippe JEANMART. Mme Anne-Catherine ROOBAERT. MM. Jean-Marie ROSSAY. Christophe LECHENE. Nino MANZINI. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT. Sandrine SAUVAGE. MM. Luc GAILLY. Martin PAUL. Mme Marie José SMETS. M. Alain BAILLEUX. Mme Isabelle DUPONT. M. Benoît CORDIER, Conseillers Communaux
 M. Guy BROSSEREZ, Secrétaire Communal, f f

Absents et excusés : MM. Francisco FERNANDEZ-CORRALES - Didier LIEDS Mmes Amélie CORBISIER et Lindsay GOREZ, Conseillers.

En avant-réunion, les Membres de l'Assemblée mettent à l'honneur Monsieur Nicolas Luisi, champion de Belgique, vétéran en judo.

Il est 20 H 15 et les Membres de l'Assemblée abordent l'examen des points prévus à l'ordre du jour

SEANCE PUBLIQUE

- 1 **FABRIQUE D'ÉGLISE DE L'ENTITE
 FABRIQUE D'ÉGLISE ST JEAN- BAPTISTE A PETIT ROEULX**
- A Compte de l'exercice 2006 -
 Avis à émettre
 L'Assemblée émet un avis favorable et délibère comme suit :
- Cf délibé
- B Budget de l'exercice 2007 - Modification budgétaire n° 1
 Avis à émettre.
 L'Assemblée émet un avis favorable et adopte la résolution suivante :
- Cf délibé

C 30 août 2007

2 EGLISE PROTESTANTE D'ECAUSSINNES**A Compte de l'exercice 2006**

Avis à émettre

L'Assemblée émet un avis favorable et adopte la délibération suivante :

Cf délibé

**B Travaux de remise en état de la cuisine de la salle A. Lheureux
Délibération du Conseil d'Administration du 12 juin 2007.**

Quote-part à charge de la Ville. Avis à émettre.

Les Membres du Conseil Communal émettent un avis favorable et délibèrent :

Cf délibé

3 FINANCES COMMUNALES**A Dépenses urgentes - Fournitures de sacs poubelles pour les déchets ménagers - Exercice 2006**

Décision du Collège Communal du 2 juillet 2007 - Ratification

L'Assemblée approuve la dépense en cause et ratifie la décision présentée du Collège Communal du 2 juillet 2007 comme suit :

cf délibé

B Pollution au PCB'S à Hennuyères - Octroi d'une avance récupérable aux victimes.**1°) Vote d'un crédit d'urgence**

Décision du Collège Communal du 30 juillet 2007 - Ratification.

Le Conseil Communal approuve la dépense en cause et ratifie la décision présentée du Collège Communal du 30 juillet 2007.

Cf délibé

2°) Convention - Approbation

Monsieur l'Echevin Maxime DAYE fait état de la situation actuelle du dossier.

Le Ministre a chargé la SPAQUE de faire des analyses afin d'assainir le site au plus vite.

La Province de Hainaut et la Région Wallonne ont prévu des crédits d'un montant de 25.000 € afin de venir en aide au sinistré.

Certains riverains s'inquiètent pour leur potager.

La SPAQUE les analysera prochainement.

La situation est donc sous contrôle.

Monsieur le Député-Bourgmestre signale qu'il y a une volonté conjointe de la Ville et du Ministre, d'imposer un plan complet de réhabilitation du site.

Monsieur le Conseiller JEANMART propose qu'on n'ajoute à la convention la possibilité d'étendre l'utilisation de l'avance consentie afin de faire face à des dépenses urgentes.

Après que Monsieur le Député-Bourgmestre, Jean-Jacques FLAHAUX, ait expliqué que la convention ayant été rédigée, avec approbation, de Monsieur Dehoux, tout changement implique une nouvelle négociation. L'Assemblée accepte alors pour qu'un addendum à la convention soit établi pour autant que Monsieur Dehoux marque son accord.

Monsieur le Conseiller BAILLEUX : attire quant à lui l'attention de l'Assemblée sur le fait que même si l'aide n'est pas énorme, le geste de la Ville, de la Province et de la Région n'en reste pas moins généreux.

Monsieur le Conseiller SCHOLLAERT : se demande alors si techniquement, tout comme les inondations qui ont frappé notre Commune il y a quelque temps, les montants n'auraient pas dus être inscrits à l'ordinaire.

En la matière, la modification budgétaire est rentrée approuvée, tout est donc en ordre.

L'Assemblée décide alors :

Cf délibé

- C Plan de rationalisation des imprimantes
Financement par désaffectation et réaffectation de soldes d'emprunts disponibles. Vote.
L'Assemblée décide de financer cette dépense comme proposée et adopte la délibération suivante :

Cf délibé

4 **CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE**

A Compte de l'exercice 2006

Approbation

Assistée de Madame la Receveuse du C.P.A.S., la Présidente, Madame Véronique MATTON, présente le compte déjà approuvé par ailleurs, à l'unanimité, par le Conseil de l'Action Sociale.

Monsieur le Député-Bourgmestre les remercie et constate que le refinancement du Centre Public d'Action Sociale est en cours. C'est très important car la mission du Centre est essentielle.

Madame la Conseillère DAVID constate que pour la première fois, un mali est présent à la date du 31 décembre.

Un mali, c'est une diminution des fonds propres du C.P.A.S.

Après qu'elle ait fait part de son inquiétude pour 2007, car si on prend les mêmes données qu'en 2006, on obtiendra automatiquement un mali pour 2007, l'Assemblée approuve le compte à l'unanimité adoptant la résolution suivante :

Cf délibé

B Budget de l'exercice 2007 - Modifications budgétaires n° 1

Approbation

L'Assemblée approuve cette modification budgétaire comme suit :

Cf délibé

5 **REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIERE**

L'Assemblée marque son accord sur l'ensemble des règlements et ordonnances proposés ci-après :

- A Chaussée de Mons
Réservation d'un emplacement de stationnement pour véhicule d'handicapé
Décision.

Cf délibé
- B Rues de la Station et Henri Neuman
Réservation d'emplacements de stationnement pour véhicule d'handicapé -
Décision.

Cf délibé
- C Cité Rey
Réservation d'un emplacement de stationnement pour véhicule d'handicapé
- Décision.

Cf délibé
- D Avenue de la Houssière
Réservation d'un emplacement de stationnement pour véhicule d'handicapé
Décision

Cf délibé
- E Rue des Martyrs
Réservation d'un emplacement de stationnement pour véhicule d'handicapé
Décision

Cf délibé
- F Rue du Onze Novembre
Réservation d'un emplacement de stationnement pour véhicule d'handicapé
Décision

Cf délibé

- G Rue des Postes
- 1°) Interdiction partielle de stationnement -
Décision
L'Assemblée marque son accord sur la proposition de Monsieur le
Conseiller Nino MANZINI souhaitant limiter cette interdiction aux
périodes scolaires.
L'Assemblée délibère donc comme suit :
- Cf délibé
- 2°) Division de la chaussée en bandes de circulation
Décision
- Cf délibé
- H Chemins de Naast et Royal
Limitation de tonnage -
Décision
- Cf délibé
- I Rond-Point à l'angle des rues des Pommiers et Cerisiers
Stationnement alternatif - Abrogation -
Décision.
- Cf délibé
- J Carrefour Chemin du Pont - Rue des Frères Dulait
Création d'un rond-point avec giratoire prioritaire -
Décision.
- Cf délibé

- K Rue de l'Eglise
Création d'une zone d'évitement -
Décision.
- Cf délibé
- L Rue du Casino
Interdiction partielle de stationnement -
Décision
- Cf délibé
- M Carrefour rue du Pire - Rue du Flament
Création d'un îlot directionnel -
Décision
- Cf délibé
- N Rue des Martyrs
Interdiction partielle de stationnement -
Décision
- Cf délibé
- O Sentier n° 128
Interdiction partielle de circulation -
Décision
- Cf délibé

P Avenue de la Houssière - Rue de Ronquières
Création de passages pour piétons -
Décision

Cf délibé

6 **A.S.B.L. « BRAINE SPORTS »**
Acte de concession du hall de sport
Prolongation

Le Conseil Communal, unanime, marque son accord sur la prolongation de la concession jusqu'au 31 décembre 2029 adoptant la délibération suivante :

Cf délibé

7 **PLAN COMMUNAL DU LOGEMENT**

A Octroi d'un droit d'emphytéose - Projet d'acte
Approbation

Le projet d'acte est adopté à l'unanimité et l'Assemblée adopte la résolution suivante :

Cf délibé

B Programme communal d'actions en matière de logement 2007-2008
Ratification et fixation de l'ordre des priorités
Monsieur le Député-Bourgmestre Jean-Jacques FLAHAUX et Madame la
Conseillère Sandrine SAUVAGE résumant et commentent le projet.

Monsieur le Conseiller DE SMET signale que pour ce qui concerne la réhabilitation de l'ancienne piscine communale, il faut être attentif au passage des services de sécurité, de l'étroitesse des routes, de la circulation d'un nombre important de personnes à cet endroit.

Dès le départ, il faudrait envisager une zone en parking souterrain autre que pour les futurs habitants de l'immeuble .

Après que l'ensemble du Conseil Communal ait entamé un débat sur la problématique du logement à Braine-le-Comte (domiciliation dans des campings ou autres endroits, « commerce du sommeil... », l'Assemblée unanime ratifie le projet et délibère comme suit :

Cf délibé

8 TRAVAUX COMMUNAUX - PLAN MERCURE 2007-2008

Subvention octroyée par la Région Wallonne

Appel à projets en matière de sécurité, d'entretien de voiries, d'éclairage public et d'amélioration du cadre de vie.

Approbation des dossiers pour les années 2007-2008

Décision.

Après que Monsieur le Conseiller Communal Philippe JEANMART ait insisté sur l'importance de l'attention qu'il fallait porter à l'évaluation des coûts dans ce dossier, l'Assemblée approuve les dossiers proposés et adopte la délibération suivante :

Cf délibé

9 PATRIMOINE COMMUNAL

A Donation d'une parcelle de terrain en nature de bosquet, sise rue des Postes.

Acceptation

La donation proposée est acceptée.

Cf délibé

B Acquisition de terrains sis à Ronquières rue de Nivelles en vue de l'agrandissement du complexe sportif existant.

Décision.

L'acquisition proposée est acceptée.

Cf délibé

10 ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

A Association Intercommunale Seditel

Assemblées Générales extraordinaires des 13 septembre et 5 octobre 2007-

Ordre du jour - Approbation - Votes

Cf délibé

B Association Intercommunale I.D.E.A

Assemblée Générale du 10 octobre 2007

Ordre du jour - Approbation - Vote

Cf délibé

11 LOI DU 24 DECEMBRE 1993 SUR LES MARCHES PUBLICS

L'Assemblée marque son accord sur l'acquisition et les travaux suivants :

- A Acquisition d'instruments destinés à l'Académie de Musique
 Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé

- B Travaux de maintenance de l'ascenseur du bâtiment - Bibliothèque - Ludothèque
 Décision de principe et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé

- C Installation d'un dispositif de caméras digitales de surveillance dans la Ville.
 Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Monsieur l'Echevin Maxime DAYE présente et commente le projet.

Qui va gérer tout cela s'interroge Monsieur le Conseiller Schollaert ?

Pourquoi une Commission ne serait-elle pas mise sur pied pour ce projet ?

Monsieur le Député-Bourgmestre signale alors qu'un groupe de travail sera constitué avant même l'octroi du marché.

Quant à lui, Monsieur le Conseiller Philippe JEANMART propose qu'un débat ait lieu à ce sujet au Conseil de Police.

Monsieur l'Echevin RENARD et Monsieur le Conseiller Communal DE SMET s'interrogent sur l'aspect éthique de ce genre de contrôle et de l'excès sécuritaire que ce système peut engendrer.

Attention à ne pas mettre le doigt dans un engrenage.

L'Assemblée marque alors son accord sur le principe de cette acquisition et adopte la délibération suivante :

- D Acquisition de l'upgrade pour les programmes ABIFIRE et ABIPLAN du Service Incendie.
Décision et choix du mode de passation du marché.
Cette acquisition est approuvée à l'unanimité.

Cf délibé

12 URBANISME

Les points suivants sont approuvés par le Conseil Communal :

- A Elaboration du schéma de structure communal et du règlement communal d'urbanisme
Avenant à la convention d'étude - Approbation

Cf délibé

- B Permis de lotir - Chemin des Dames
Dossier GIE Logis
Aménagement et équipement de la voirie - Décision

Cf délibé

- C Permis de lotir - Chemin du Baudriquin
Dossier Guevar
Aménagement et équipement de la voirie - Décision

Cf délibé

- D Permis de lotir - Chemin des Carmes et Chemin du Poreau
Dossier Van Cutsem
Aménagement et équipement de la voirie - Décision

Cf délibé

- E P.C.A. n° 2 dit « du rond-point » - Modification - Adoption provisoire

Cf délibé

13 CENTRE CULTUREL REGIONAL DU CENTRE

Convention pour l'année 2007-

Approbation

La convention précitée est approuvée.

Cf délibé

14 COMMUNAUTE URBAINE DU CENTRE

Désignation des délégués à l'Assemblée Générale

L'Assemblée estime que ces désignations doivent être débattues en huis clos.

15 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Le Conseil Communal marque son accord unanime sur les propositions de prolongation ci-après concernant l'enseignement fondamental et l'Académie de Musique.

A Prolongation de la prise en charge du traitement de puéricultrices du 1^{er} septembre 2007 au 31 décembre 2007.

Décision

Cf délibé

B Prolongation de la prise en charge de périodes de traitement d'instituteur primaire à partir du 1^{er} septembre 2007.

Décision

Cf délibé

16 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL

Prolongation de la prise en charge de périodes de cours

Décision

Cf délibé

- 17 PERSONNEL D'ENTRETIEN - REPRISE PARTIELLE PAR UNE SOCIETE PRIVEE**
Information de Madame l'Echevine du personnel Thibaut des décisions du Collège Communal.
Les Membres de l'Assemblée sont attentifs aux explications fournies par Madame l'Echevine du Personnel, Bénédicte THIBAUT, qui commente et explique les raisons qui ont mené à cette décision et la manière dont le dossier a été mis en œuvre (concertation avec les syndicats, établissement d'un plan social, ...). L'Assemblée en tient bonne note.
- 18 TRANSPORT EN AMBULANCE - GRATUITE POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL DE LA VILLE ET DU C.P.A.S**
Décision
L'Assemblée marque son accord unanime sur cette proposition et délibère comme suit :
- Cf délibé
- 18B CREATION D'UN NOUVEAU COMITE DE JUMELAGE**
Monsieur l'Echevin Daniel RENARD propose de réactiver un nouveau comité de jumelage avec la Ville française de Braine-sur-Vesle.
Le Conseil Communal unanime avalise cette proposition.
- 19 SEANCE DU 18 JUIN 2007**
Procès-verbal - Approbation
Le procès-verbal de la réunion précitée est approuvé.
- 19B INTERPELLATION DE CONSEILLERS COMMUNAUX**
Interpellation du 29 août 2007 de Monsieur le Conseiller Schollaert
Le Conseil Communal est attentif aux souhaits de Monsieur le Conseiller Schollaert, de voir les procès-verbaux du Conseil Communal agrémentés d'une explication brève du résultats des délibérations.
L'Assemblée décide d'y donner une suite favorable.

L'examen des points de la séance publique étant terminés et avant d'entamer le huis clos, le Conseil Communal marque une minute de silence à la mémoire de Monsieur Bernard WILLOT, employé communal à titre définitif, décédé le 17 juillet 2007.

HUIS CLOS

20 PERSONNEL COMMUNAL NON ENSEIGNANT

Personnel administratif

Disponibilité pour cause de maladie grave et de longue durée.

Décision.

L'Assemblée marque son accord sur la régularisation du dossier de l'intéressé et délibère comme suit :

Cf délibé

21 SERVICE INCENDIE - PERSONNEL

A Constitution d'une réserve de recrutement de sapeurs - pompiers volontaires.

Décision

Le Conseil Communal marque son accord sur la réserve de recrutement proposée et adopte la résolution suivante :

Cf délibé

B Désignation de sapeurs-pompiers à titre stagiaire

Décision

L'Assemblée procède à la désignation stagiaire de Messieurs Baise Bertrand, Beaufays Benoît, Crohin Cédric, Delmee Etienne, Deville Jean-François, Fulltierri Alberto, Grande Pasquale, Rouge Jonathan et Didion Michel, lauréats des épreuves des 19 mai et 9 juin 2007 en qualité de sapeurs-volontaires.

Cf délibé

C Nomination d'un sous-lieutenant à titre stagiaire.

Décision.

L'examen de ce point est reporté.

22 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

Le Conseil Communal marque son accord unanime sur l'ensemble des propositions faites en matière d'enseignement fondamental.

- A Ecole d'Hennuyères
Octroi d'une interruption de carrière complète à une institutrice primaire.
Décision.

Cf délibé

- B Ecole d'Hennuyères
Octroi d'une interruption de carrière complète à une institutrice primaire.
Décision.

Cf délibé

- C Ecole d'Hennuyères
Octroi d'une disponibilité pour convenances personnelles à une institutrice primaire . Décision.

Cf délibé

- D Ecole de Steenkerque
Octroi d'une interruption de carrière partielle à une institutrice primaire.
Décision.

Cf délibé

- E Ecole d'Hennuyères
Mise en disponibilité par défaut d'emploi et réaffectation d'une institutrice maternelle. Décision.

Cf délibé

F Ecole de Ronquières
Mise en disponibilité par défaut d'emploi et réaffectation d'une institutrice maternelle. Décision.

Cf délibé

G Désignation du personnel enseignant temporaire au 1^{er} septembre 2007
Décision

Cf délibé

H Implantation de Steenkerque - Notification d'un congé de maladie d'une institutrice maternelle.
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision

Cf délibé

I Ecole de Ronquières - Notification d'un congé de maternité d'une institutrice primaire.
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision

Cf délibé

J Ecole d'Hennuyères - Octroi d'une interruption partielle de carrière à une institutrice primaire. Décision.

Cf délibé

23 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - PERSONNEL

Le Conseil Communal marque son accord unanime sur l'ensemble des propositions concernant l'E.I.C.B.

A Notification des fins de fonctions de la Directrice
a) Admission à la pension

Cf délibé

- b) Désignation à titre temporaire d'un remplaçant- Décision
cf délibé
- B Désignation à titre temporaire d'un professeur d'anglais
Décision
Cf délibé
- C Désignations de chargés de cours à titre temporaire pour l'année scolaire
2007-2008 -
Décision
Cf délibé
- D Démission d'un chargé de cours
Décision
Cf délibé
- 24 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL**
Le Conseil Communal marque son accord unanime sur l'ensemble des
propositions concernant l'Académie de Musique.
- A Octroi d'une disponibilité pour convenance personnelle à un professeur de
formation musicale.
Décision.
Cf délibé
- B Détachement de fonctions
Requête d'un professeur de violoncelle
Cf délibé
- C Mise en disponibilité par défaut d'emploi d'un professeur d'art dramatique
Décision
Cf délibé

D Mise en disponibilité par défaut d'emploi d'un professeur de diction et de déclamation -
Décision.

Cf délibé

E Réaffectation interne d'un professeur chargé de l'accompagnement des cours de danse -
Décision.

Cf délibé

F Remplacement d'un professeur de formation musicale
Décision

Cf délibé

G Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de guitare.
Décision

Cf délibé

H Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de danse jazz -
Décision.

Cf délibé

I Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de danse classique -
Décision.

Cf délibé

J Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de percussion - Décision.

Cf délibé

K Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de flûte traversière -
Décision.

Cf délibé

L Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de chant d'ensemble -
Décision.

Cf délibé

M Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de clavecin -
Décision.

Cf délibé

N Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant et dans un emploi non vacant d'un professeur de violoncelle
Décision.

Cf délibé

O Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant et dans un emploi non vacant d'un professeur de formation musicale.
Décision.

Cf délibé

- P Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine chorégraphique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de danse classique.
Décision.

Cf délibé
- Q Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de percussion.
Décision.

Cf délibé
- R Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de flûte traversière.
Décision

Cf délibé
- S Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de flûte à bec.
Décision

Cf délibé
- T Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de diction et de déclamation.
Décision.

Cf délibé

- U Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de formation musicale.
Décision.

Cf délibé
- V Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de guitare.
Décision.

Cf délibé
- W Détachement de fonctions - Requête d'un professeur de percussion.
Décision

Cf délibé
- X Remplacement des professeurs de percussion - Décision

Cf délibé
- 25 A.S.B.L. SPORTS**
Remplacement d'un délégué communal
Décision.
Madame Line HAUMONT remplacera Monsieur Thierry VANDENBORRE.
- 26 COMITE DE JUMELAGE « BRAINE-LE-COMTE ET BRAINE-SUR-VESLE »**
Composition et délégués communaux (2 effectifs par groupe avec possibilité de désigner des délégués suppléants).
Sont désignés :
- | | |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| pour le groupe I.C. : | Monsieur Guy DE SMET et Mademoiselle Anne-Catherine ROOBAERT en qualité de membres effectifs et Monsieur Yves GUEVAR en qualité de membre suppléant |
| pour le groupe M.R. | Madame Françoise SNOECK et Monsieur Jean-Pierre WERY, en qualité de membres effectifs, Messieurs Pierre JACOBS et HENRY Nizet, en |

Pour le groupe ECOLO : Monsieur Emile MARCOUX et Monsieur Jean-François VANSNICK en qualité de membres suppléants

Pour le groupe P.S. Messieurs Marc POIVRE et Adhémar VANHECKE

27 EXTRA SCOLAIRE - COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL

Nouvelle désignation des Membres

Sont désignés :

Pour le groupe I.C. : Madame Martine DAVID en qualité de Membre effectif et Monsieur Guy DE SMET en qualité de membre suppléant.

Pour le groupe M.R. : Monsieur Maxime DAYE, en qualité de Membre effectif et Madame Marie-José SMETS en qualité de membre suppléant.

Pour le groupe P.S. : Monsieur Olivier FIEVEZ

28 COMMISSION DES TRAVAUX

Remplacement de Monsieur José VARLET

Monsieur René DESMEDT assurera désormais le remplacement de l'intéressé.

29 DELEGUES C.U.C.

Désignation des délégués à l'Assemblée Générale

Sont désignés :

Pour le groupe M.R. : Madame Line HAUMONT, Madame Martine FONTENELLE, Monsieur Marc VAN ELDEREN.

Pour le groupe P.S. : Monsieur Olivier FIEVEZ,

La délégation du groupe I.C. reste à définir.